

BZZZ BZZ BZh



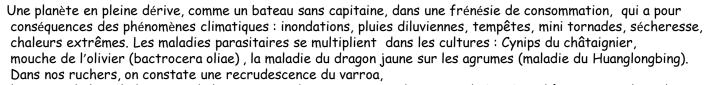
SYNDICAT DES APICULTEURS D'ILLE & VILAINE ET DE HAUTE BRETAGNE

La newsletter des apiculteurs

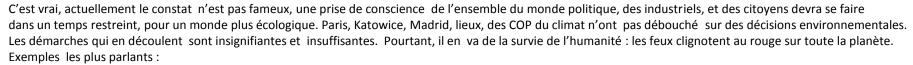
Numéro: 11 8 Février 2020

Le syndicat organise un voyage découverte en **TOSCANE** avec rencontre apicole du 5 au 12 octobre 2020 ce voyage pourra être ouvert à des personnes extérieurs vous pouvez vous inscrire dès maintenant Le prix reste inchangé

#### **APOCALYPSE NOW La Mort aux Trousses**



le retour de la maladie noire, de la nosemose, des acariens, et des virus.....! Dur Dur d'être un apiculteur! Il n'est pas trop tard pour changer de cap, pour sauver les générations futures.



-(les incendies gigantesques en Californie, et en Australie ; la montée des eaux avec 300 millions de personnes concernées dans un avenir proche et 100 millions immédiatement).

Nous aurons un flux d'immigration climatique, (JAKARTA va être déménagé à cause de la montée des eaux, la région Malouine et le pays de Dol seront submergés lors des grandes marées (lire OF du 16/11/19)). Partout, l'espace dédié aux cultures et aux abeilles, diminuera. Pour 2050, l'équivalent de la surface du département de la Gironde et des Landes aura disparu, pour en faire des routes, des parkings, des zones industrielles, des immeubles.

Plus de 11 000 kms de haies disparaissent chaque année !!! Une grande question se pose en France, comment préserver le bocage ? Cet espace est une grande réserve pour nos abeilles et la biodiversité; la question est : quel moyen l'état mettra-il en place pour préserver ces sites ? L'agriculture actuelle n'est pas très favorable à cette préservation; avec une sur utilisation des pesticides et la déforestation. Pourtant l'état en est conscient et en débat, la preuve : voir la question écrite posée par Madame Laurence Rossignol sénatrice de l'Oise

#### Publié dans le JO Sénat du 13/06/2019 - page 3051

Mme Laurence Rossignol attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la situation préoccupante de disparition des haies et des bosquets en France, menaçant la biodiversité.

Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français. L'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONFCS), devenu l'office français de la biodiversité



(OFB), recensait la disparition de 750 000 km de haies vives, arrachées sous l'effet conjoint du remembrement agricole et du déclin de l'activité d'élevage au profit de la céréaliculture intensive. Aussi, une étude Agreste de 2014 montre que la surface en haies et alignements d'arbres en France métropolitaine est en constante diminution, avec une baisse de 6 % depuis 2006. Même si aujourd'hui la destruction d'une haie pour des besoins agricoles est soumise à conditions, ces dernières ne suffisent pas à enrayer leur déclin.

Le 6 mai 2019, le groupe d'experts des Nations unies sur la biodiversité (IPBES) a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'état de la planète : 75 % de l'environnement terrestre a été « gravement altéré » par les activités humaines et cette anthropisation accélérée entraîne une disparition significative de la biodiversité. Une espèce animale ou végétale sur huit est menacée dans les prochaines décennies : un bilan alarmant dont les premiers responsables sont les modes intensifs de production agricole et la déforestation.

Dans ce contexte de crise écologique sans précédent, les haies bocagères et bosquets sont un formidable réservoir de biodiversité. Elles servent de couvert et de gîte pour de nombreux oiseaux et pour les animaux non fouisseurs qui ont drastiquement diminué des plaines françaises avec la destruction de leurs habitats. Elles accueillent des auxiliaires de culture, comme les pollinisateurs et prédateurs des ravageurs. Elles participent aussi à la régulation du régime des eaux, luttent contre l'érosion et le ruissellement. De plus, en associant les arbustes buissonnants à des arbres de haut jet, une haie bocagère peut devenir productive et fournir du bois d'œuvre ou énergie. Une production fruitière peut également y être valorisée. Enfin, une haie haute et dense est un véritable brisevent et parasol pour les animaux d'élevage.

Les haies bocagères constituent donc un corridor écologique à l'intérêt cynégétique indéniable, essentiel pour maintenir une diversité d'espèces animales dans les campagnes. De nombreuses associations, fédérations de chasse et collectivités territoriales financent désormais des programmes de replantation dans un but de conservation pérenne de ce maillage bocager.

À l'heure où sauver une biodiversité gravement menacée est devenu un problème public majeur, elle lui demande quels dispositifs seront mis en place à l'échelle nationale pour favoriser un repeuplement massif et durable des haies et bosquets.

Transmise au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Des associations luttent dans notre département pour la reforestation . L'une d'elles :

« LES HAIES DONNEURS » (https://www.la-haie-donneur.org) a établi un constat désastreux de la destruction du bocage en Ille et Vilaine. Le ruissèlement provoque des inondations, l'eau n'arrive plus à pénétrer et à alimenter les nappes phréatiques. Cette eau draine de plus en plus de nitrate de phosphore, de substances chimiques, bactéricides, fongiques et acaricides, qui polluent nos eaux potables .Il en résulte des dépenses effrénées pour en faire de l'eau potable pour notre consommation. Le barrage de la Chèze est le territoire qui a subi un fort remembrement par le passé, et qui aurait besoin d'être reboisé, pour améliorer le drainage et la filtration de l'eau de pluie. Cela apportera en plus, du bois d'œuvre pour les menuisiers, un complément de revenu pour les agriculteurs, une protection pour le bétail lors des fortes chaleurs. Le syndicat aura à cœur d'accompagner ce projet de Jean Yve Morel qui en est un ardent défenseur. Il va de soi, que dans cette zone de recueil d'eau potable le Zéro pesticide s'impose. Le syndicat a soutenu dès la première heure, l'initiative du maire de Langouët, Daniel CUEFF : l'interdiction des pesticides sur sa commune à moins de 150 mètres des habitations .Le 22 aout 19 le tribunal administratif, l'a convoqué, pour annuler son arrêté, qu'il a refusé de retirer. Le 14 octobre il était à nouveau convoqué au tribunal pour apprendre l'annulation de son arrêté. Cette initiative de Langouët a lancé un vaste débat en France, sur l'usage des pesticides. Plusieurs dizaines de communes ont eu le courage de prendre modèle sur Daniel Cueff dont : PARIS, Lille, Grenoble, Clermont Ferrand, Audicourt, Revest des Brousses, Val de Reuil, Aubenas les Alpes Pierrehaye, Sceaux, Saint Moulvis, Baussieres, Parempuyre .....Et bien d'autres ....



Photo Hamon Blandine



Maire de Langouet au tribunal à Rennes



La présentation d'une loi interdisant les pesticides entre 5 et 10 mètres des maisons par l'état, est un pis aller et un désintérêt total pour l'environnement.

Le SDHI pour inhibiteur de la succinate déshydrogénase comprend 11 substances qui agissent sur les champignons (OF 09/19), en bloquant une enzyme impliquée dans la respiration de la cellule.

Cette substance attaque la levure (employée comme fongicide) elle entraine l'étouffement de la cellule au niveau des mitochondries mais elle agit également de la même façon sur les vers de terre et L'HOMME !!!

Vous la trouvez dans le BOSCALID, LUNA CARE utilisé sur les vignes, blé, verger, laitue, fraises..., elle pourrait être responsable de cancers, neuropathies, maladie de Parkinson.

Ces produits seraient juste pathologiques pour le milieu aquatique d'après les fabricants.

L'ANSE (agence national de sécurité sanitaire de l'alimentation et environnement) n'a pas pris au sérieux l'étude de l'INSERM sur la dangerosité de ce produit. D'après ECHA (agence européenne des produits chimiques) il serait nécessaire au niveau européen et national, de revoir les processus d'homologation des pesticides.

Ce qui veut dire, que les normes appliquées par les instituts d'homologation ne sont plus adaptées à notre époque, car celles-ci datent des années 60 !!!!

Une molécule seule peut-être toxique, à une dose précise mais quand elle est accompagnée d'un adjuvant elle peut voir son efficacité multiplié X2 ,X4,X10.......

Les nouveaux produits seront plus dangereux que ceux que nous connaissons actuellement . Ils attaqueront au cœur , l'essaim, empêchant toute naissance.

BASF se targe de dire que le BOSCALID est moins toxique pour les abeilles que l'amitraz et le taufluvinate !!!! Tout en soulignant que l'ennemi n°1 des butineuses est le Varooa !!! Vrai, mais alors prouvez nous le contraire.

Merci BASF, d'avoir mis sur le marché des molécules pour sauver les abeilles. Ne serions nous pas, sur le proverbe : ne rien voir, ne rien entendre......!!!

De nombreuses régions constatent une très forte présence du Varroa sur des ruches traitées à l'APIVAR à la fin de l'automne. Il ne faudra pas attendre la fin de saison, mais au contraire traiter en janvier et début de printemps, voire entre les 2 miellées. Des molécules comme VARROMED

avec une AMM; ALUEN CAP (utilisé en Amérique de Sud sans AMM), font leur apparition sur le marché et donnent des résultats acceptables pour l'apiculture.

La production de miel en Bretagne a été satisfaisante contrairement au reste de la France. Dans le sud Loire, dès le début de l'été, il a fallu nourrir des ruches, annonçant une récolte quasi nulle pour certains. Un jeune apiculteur du sud de la France m'a signalé l'obturation de l'entrée des ruches, par de la cire fondue suite aux fortes chaleurs.

Assisterons- nous à une « Bataille du Miel » ? Un reportage sur **la 5**, parlait du marché du miel, il apparait que le trafic de faux miel est de plus en plus étendu. Des « spécialistes » s'installent en Chine et deviennent les maitres de la contrefaçon.

Certains conditionneurs s'équipent de matériel sophistiqué, comme un appareil à résonnance magnétique pour détecter les faux miels .lls peuvent identifier la présence de sucs ajoutés, les comparer à des courbes étalons .

La question que je me pose : quand ils trouvent du faux miel dans un fût. Que font-ils de celui-ci ? Il le jette ? Ou il repart dans le circuit, jusqu'à ce qu'il devienne miel !!!!

Y a t il fraude ou pas ?? Le miel est devenu source de spéculation et des conditionneurs n'hésitent pas à franchir la ligne blanche, sans risque d'être démasqués. Apiculteurs pros ou amateurs producteurs, soyons fiers des produits que font nos abeilles.

Qu'adviendra-t-il de nos abeilles, avec le changement climatique, la sécheresse, le manque de nectar, et le déséquilibre de la biodiversité ? Il nous faut réagir, sinon la pollinisation ne sera plus qu'un lointain souvenir. Les gestes de l'homme sont parfois malveillants, mais la nature corrige, alors commençons à l'écouter, quand elle nous envoie des signes. N'oublions pas qu'elle nous nourrit!!

Philippe



#### RAPPORT D'ACTIVITES de l'ANNEE 2019

Nombre d'Apiculteurs pour 2019 : **348** ruches déclarées : **5 900** 

**ACTIVITES INTERNES :** 

**RUCHER – ECOLE** 

Les stages Débutants et Pratiquants se sont effectués du *2 Février au 24 Aout 2019*. Comme chaque année, des cours ont été donnés sous la pluie et dans le froid, il fut très difficile d'effectuer la formation sur les ruches, nous

avons fait beaucoup de cours en salle. Lors des belles journées, nous avons effectué – la lecture des cadres (nombre de cadres de couvain – ponte fraîche – couvain de bourdon etc.) - des divisions sur les ruches par différentes techniques – élevage de reine – pose des hausses – récolte des hausses pour l'extraction ont été présentées aux stagiaires.

Il a été récolté : 35 Kg de miel de COLZA et 60 Kg de miel toutes fleurs.

#### **COMMANDES GROUPEES**

20 tonnes de SIROP FRUCTO+ et 200 seaux - livraison le 26 Avril 2019

Candi Api-Fonda – livraison le 26 Octobre 2019.

Pots à miel et matériel NICOT – livraison le jour de l'AG

Cadres de Corps et de Hausses filés – livraison le 26 Octobre 2019

Matériel chez MAT – API – livraison le jour de l'AG.





**SITE INTERNET**: tenu par Florette BENOIT – Frédéric GUERIN – Jérémy LEGER;

pour y accéder : <a href="http://www.apiculture35.org">http://www.apiculture35.org</a>

#### **ACTIVITES EXTERNES**

La pétition LES COQUELICOTS: début de l'année 4 500 000 signatures.

ASSEMBLEE GENERALE DE : L'UNAF 23 Février 2019 – SNA 2 Mars – GDSA du 23 mars 2019.

#### Animation dans les Jardins de Brocéliande :

La fête des Naissances a été remplacée par une autre animation qui s'est déroulée le 26 Mai 2019 : elle n'a pas eu beaucoup de succès ; pour la raison : une journée froide sans beaucoup de visiteurs.

Fête **EXTRACTION de MIEL** le 24 et 25 Aout : il y a eu beaucoup de visiteurs – comme chaque année les enfants ont participé à l'extraction et à la dégustation des différents miels.

#### **NTERVENTIONS**

Présentation de l'Apiculture dans les écoles

Le 13 Juin dans une classe maternelle

Le **14 Juin** au personnel de l'aéroport de Rennes – St Jacques et aussi à un nombre impressionnant de voyageurs se trouvant sur ces lieux montrant leur inquiétude sur l'avenir de l'abeille.

Le **27 Septembre** 2019 : la Commune de CHARTRES de BRETAGNE qui participe à la destruction des nids de frelons asiatiques, sollicite le syndicat pour intervenir dans les écoles afin d'initier les

enfants sur la vie de l'abeille : sur sa morphologie – son rôle dans la nature – les produits de la ruche etc...

#### Le 28 Septembre 2019

Vente de Miel auprès du public (questions – réponses) – 2 apiculteurs étaient présents.

#### **MANIFESTATIONS:**

Des adhérents et membres du CA se sont rassemblés au tribunal d'instances pour soutenir **Daniel LECUEFF**, **Maire de LANGOUET** jugé pour son ARRETE sur les PESTICIDES.

APIMONDIA s'est déroulé cette année à MONTREAL

Le 43è CONGRES de la FNOSAD à eu lieu à MACON (Saône et Loire)

Pour l'année 2020 le salon Européen de l'apiculture BEECOME aura lieu à QUIMPER.

#### **DIVERS**

#### CIRE:

Le jour de l'AG, beaucoup d'apiculteurs ont remis à MAT-API leurs pains de cire puis en échange ont récupéré des feuilles de corps et de hausse pour faciliter le travail des abeilles. Les pains ont été fondus par l'entreprise puis un échantillon de cette fonte a été remis au syndicat pour effectuer une analyse globale,

#### **RESULTAT:**

Atrazine, Coumaphos, Tau fluvalinate, Amitraz, Fliuopyram, Propargite, Boscalite Plomb – Etain etc. Pour l'année 2021 il sera demandé aux apiculteurs de fournir une cire saine, uniquement de la *cire d'opercules*.

Les modalités du recueil de cette cire vous seront transmises courant de l'année 2020.

#### **FRELON ASIATIQUE**

La ville de St-MALO ne veut plus participer à la destruction des nids sur le domaine privé; le syndicat continu à persévérer auprès des élus sur l'aide financière qui est très importante pour éradiquer le frelon. Cependant cette année il y a eu une diminution des nids dû au piégeage et la sécheresse. Par contre, une présence plus urbaine a été constatée, autant de nids détruits à Rennes en 2018 qu'en 2019.

#### APICITE - 1 abeille - 2 abeilles -3 abeilles

Cette appellation consiste à l'engagement des communes à développement durable, gestion des espaces verts, biodiversité, apiculture, ZERO PESTICIDE; la commune du RHEU a signé cette convention et a obtenu 1 abeille lors de la 4 iéme édition

#### LOCAL

Le syndicat a trouvé un local dans la commune du RHEU— il sera destiné aux réunions du CA — quelques permanences seront programmées pour aider les adhérents à mettre à jour (par exemple les commandes qui se feront uniquement par INTERNET et déclaration des ruchers par Internet),

#### **AUTRES INFORMATIONS.**

Aide à l'UNAF : il a été versé 500 € dont 150 € par les adhérents.

Rédaction Michèle

Nous vous mettons en copie ce manifeste de diverses associations. Le syndicat des apiculteurs adhère totalement à cette démarche. La lutte pour une qualité d'eau fait parti de nos engagements, nous ne pouvons rester indifférent. l'expérimentation sur le bassin versant la Chèze Canut d'une conduite plus responsable de l'environnement est légitime. (Pas de pesticides et plus d'arbres)

#### Élections municipales

#### Les associations de défense de l'environnement interpellent les candidats







#### Manifeste pour des bassins versants d'eau potable sans pesticides

Que l'on nous donne une seule et bonne raison pour les générations futures de continuer à autoriser les pesticides sur les bassins versants des réserves d'eau potables en Bretagne!

Nos associations (l'Arbre Indispensable, Bretagne Vivante, Eau & Rivières de Bretagne) lancent un appel aux élus et aux candidats aux élections municipales dans le pays de Rennes et leur demandent de prendre formellement position en faveur de l'arrêt des pesticides sur les aires d'alimentation des points de captage d'eau potable. Nous proposons pour cela une expérimentation sur le bassin versant de la Chèze-Canut.

Citoyens et associations constatent, chaque jour avec un peu plus d'amertume, la gravité et l'urgence des enjeux environnementaux et sanitaires (pollution de notre eau, nos sols, notre air, effondrement de la biodiversité). Les politiques publiques historiques et actuelles n'ont pas été suffisamment ambitieuses, au risque de ne répondre qu'aux intérêts d'une minorité au détriment de l'intérêt général.

#### Des initiatives qui ne demandent qu'à être amplifiés

Heureusement, des citoyens, des paysans, des associations et des collectivités territoriales sont déjà en action et portent la transition sur leur territoire. Sans être exhaustif, en voici quelques exemples :

- L'interdiction d'épandre des pesticides à moins de 150 m des habitations sur la commune de Langouët, déjà soutenue par des centaines de milliers de personnes
- La condamnation de l'État en juin 2019 par les associations pour ne pas avoir protégé les riverains face à ces épandages de pesticides,
- La montée en puissance du mouvement « nous voulons des coquelicots ! »
- Mais aussi les conversions toujours plus nombreuses vers une agriculture biologique, le développement des circuits de proximité, la consommation de produits de meilleure qualité, moins transformés...

L'eau potable est une ressource essentielle, et sa qualité comme sa quantité sont liées à la fois aux pratiques humaines et au bon fonctionnement écologique et hydraulique des bassins versants. L'arrêt des pesticides est pour nous un préalable indispensable pour répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux, climatiques, alimentaires et de biodiversité.

#### Pour une expérimentation sans pesticides sur le bassin-versant de la Chèze-Canut!

Nos associations demandent qu'une expérimentation soit menée sur le bassin versant de la ChèzeCanut. En effet, ce bassin représente une part importante des besoins en eau potable des 440 000 habitants desservis par la collectivité Eau du bassin rennais. Du fait d'une surface très réduite (63 km²), une telle expérimentation permettrait d'atteindre des objectifs concrets et rapides en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

Nos associations proposent que cette expérimentation se traduise par un plan d'action volontariste et réglementaire pour répondre en 6 volets aux enjeux fondamentaux du territoire et de ses différents acteurs et habitants.

- Volet système de production agricole: Conversion vers l'agriculture biologique, par un accompagnement, de l'ensemble des agriculteurs.
- Volet restauration de la trame bocagère et hydraulique : aménagement foncier à objectifs environnementaux sur la base de la charte de l'Arbre Indispensable
- Volet alimentaire: Valorisation des produits agricoles via des engagements de la collectivité, (du type Terre de sources), permettant une juste rémunération des paysans.
- Volet foncier/emploi : soutien aux installations et reprises d'exploitation pour des projets agroécologiques à forte valeur ajoutée environnementale, sociale et territoriale.
- Volet financier: Mobilisation des financements publics (fonds européens, aides agricoles et environnementales,...) au bénéfice de cette transition
- 6. Volet animation/formation/recherche: Un tel projet de territoire nécessite une animation et une coordination pour permettre une vision globale et non-sectorisée de l'aménagement du territoire. Cette démarche servira de support de formation pour l'enseignement agricole, les agents des collectivités, les étudiants, les citoyens...

Nous affirmons avec force qu'il ne peut y avoir de reconquête de la qualité des eaux bretonnes et de lutte contre le changement climatique sans une réorientation en profondeur du système agricole et alimentaire. Prétendre lutter successivement et séparément contre chacune de ces atteintes à l'environnement revient à s'épuiser financièrement pour des résultats modestes et hors de proportion avec les budgets engloutis.

Les prochaines élections municipales sont l'occasion de formuler un tel projet décisif pour l'avenir des jeunes générations du territoire. Nos associations demandent aux candidats d'indiquer clairement leur position et de prendre l'engagement s'ils sont élus à agir résolument pour la mise en œuvre effective et rapide de ce projet d'expérimentation.

#### Contacts:

- Pour L'arbre indispensable : Ugo Lepère au 06.86.54.70.18"
- Pour Eau & Rivières de Bretagne : Pauline Pennober au 07.86.68.48.37
- Pour Bretagne Vivante : Jean-Luc Toullec au 06.09.68.04.07

#### Mémoire du bocage

#### par Florette BENOIT

Alors que le doyen de notre Syndicat, André Salaün, vient de nous quitter à l'âge de 96 ans, je me souvient d'une conversation que nous avions eu il y a quelques printemps de cela. Il me faisait part notamment de ses belles récoltes d'acacia qu'il faisait alors, « Sur la commune de Betton, les récoltes d'acacia c'était du lourd, les hausse étaient pleines, il n'y avait pas de problèmes de ressources à cette époque, mais ça c'était avant le remembrement, avant qu'ils ne cassent tout ».

Pour mémoire et en quelques phrases, le remembrement en France à été ordonné par l'Etat afin que les agriculteurs aient de plus grandes parcelles à cultiver. Le tout c'est fait à coups de bulldozer détruisant les arbres, les talus, les haies, détournant les rivières, comblant les fossés, les mares...

Résultat : un bocage saccagé, sans vie, remplacé par un horizon sans limite, des chemins rectilignes. Et oui il fallait bien tout ça pour que puissent intervenir les tracteurs, puis à son tour l'armada chimique qui forment aujourd'hui ce que l'on appelle encore « Agriculture ».

Aujourd'hui encore sous l'effet de l'urbanisation galopante le manque de ressources mellifères et pollinifères se réduit encore et toujours. Toute la chaîne alimentaire est impactée. Je vous passe les résultats des études scientifiques qui tombent tous les jours (comme à Gravelotte)... et leurs présages cuisants... Mais le passé appartenant au passé, ce billet n'a pas pour objectif de se plaindre bien au chaud et le ventre plein. Bien au contraire. Il porte l'espoir de nous encourager à recréer des écosystèmes sur nos territoires en replantant nos essences locales, afin que toutes les espèces animales à 2, 4 ou 6 pattes soient demain plus résilientes.

#### Redéveloppons les haies bocagères pour le paysage et la biodiversité

Une haie a de multiples bénéfices :

Elle empêche l'érosion des sols et assure une meilleure assimilation de l'eau en période d'inondation

Crée de l'ombre en période de canicule et sert de brise-vent

Crée de l'oxygène et rempli un rôle capteur de CO2 face au réchauffement climatique

Elle abrite et développe en son sein plus de biodiversité végétale et animale

Plus de fleurs, de baies, de fruits aux plus près des habitants à 2, à 4 et 6 pattes ;-)

Plus d'abris pour les insectes, pour les nids et les terriers

Bref, plus de vie!

#### Alors AUX BÊCHES CITOYENS! Plantons, plantons avec l'association La Haie Donneurs!

Nous recherchons en Ille-et-Vilaine et dans toute la France (aussi en Belgique) :

Des Mains vertes pour produire des plants de variétés locales, (par bouturage, marcottage ou semis)

Des propriétaires de terre ayant pour souhait d'accueillir et de préserver la biodiversité

Des planteurs volontaires

Des pédagogues pour solliciter les écoles, pour impliquer les enfants et leur apprendre la biodiversité et la multiplication végétative.

Des personnes avenantes pour démarcher les mairies, les acteurs économiques, les agriculteurs, tous les détenteurs d'espaces pour leur proposer bénévolement de planter des haies partout où c'est possible et participer ainsi au développement et à la préservation de la biodiversité.

Nous invitons toutes les graines en sommeil , en éveil, germées ou déjà enracinées , à nous rejoindre pour essaimer ce projet éminemment Haie'cologique et Haie'cocitoyen partout ou c'est possible.

Bien amicalement et très chaleureusement, Florette pour La Haie Donneurs.

Le projet : www.la-haie-donneurs.org

Carte du réseau national : https://urlz.fr/aOqu

Contact sur l'Ille-et-Vilaine : benoit\_fl@yahoo.fr tél: 06 16 93 67 54

Facebook: lahaiedonneurs



# Frelon Asiatique

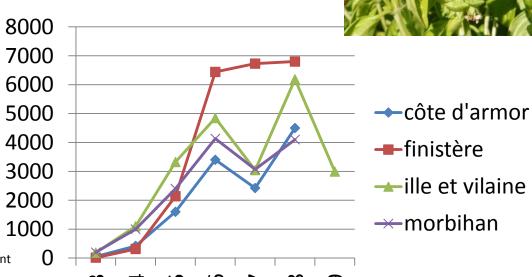
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cote d'Armor	52	420	1600	3400	2423	4500	
Finistère	15	315	2139	6440	6728	6800	
Ille et vilaine	187	1100	3324	4846	3043	6186	2993
Morbihan	200	1000	2400	4134	3072	4100	



Cette année, la destruction des nids de frelon asiatique a baissée de 50% ; il a été détruit 2993 nids dans le département. Les chiffres des années antérieures, montrent comment il est difficile de maitriser sa prolifération. L'action de piéger au printemps est certainement plus efficace que celle d'automne. Pour l'année 2020, il faudra piéger près des ruchers du 1er avril au 15 mai, mais pas au de là de cette date. La nourriture, à partir du 15 devient largement suffisante et le piégeage n'est plus utile .L'attrait des pièges devient nul , le risque, est d'impacter la biodiversité.

Le frelon a été plus présent sur les agglomérations. Rennes a détruit plus de 330 nids ce qui correspond au chiffre de 2018, et Betton a suivi la même logique. Les nids ont été beaucoup moins visible dans les campagnes.

Le printemps 2019, pluvieux et froid, suivi d'un été très sec a certainement gêné le développement des nids. Les conditions climatiques semblables à 2017 montrent la difficulté du développement de nids. Ceux-ci ont été beaucoup moins hauts que les années précédentes : conséquence de la canicule.



# Bilan 2019 frelon asiatique FGDON

Résumé en chiffres de l'action 2019 :

- 14 EPCI sous convention sur 18
- 76 communes impliquées de manière individuelle su

r les territoires sans convention.

- 93 % du département couvert par un système de prise en charge
- 7 760 appels reçus à la plate forme téléphonique

FGDON d'avril à fin novembre

- 2 993 nids détruits
- 12% des foyers concentrés sur Rennes
- Baisse très significative vis-à-vis de 2018 Résumé en chiffres de l'action 2019 :
- 14 EPCI sous convention sur 18
- 76 communes impliquées de manière individuelle su

r les territoires sans convention.

- 93 % du département couvert par un système de prise en charge
- 7 760 appels reçus à la plate forme téléphonique

FGDON d'avril à fin novembre

- 2 993 nids détruits
- 12% des foyers concentrés sur Rennes
- -Baisse très significative vis-à-vis de 2018

Depuis 2013, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'une réelle action collective.

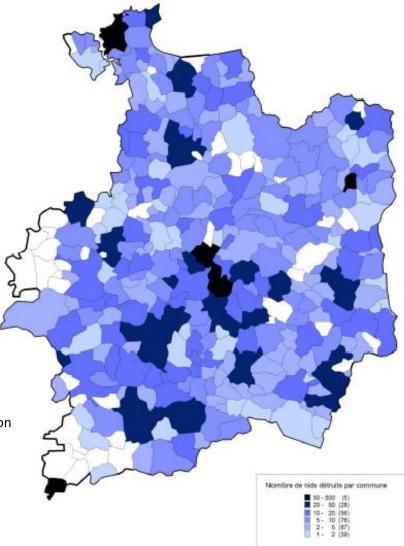
2017 constitue la première saison affichant le fléchissement de l'espèce depuis son apparition.

2018 est marquée par des conditions météorologiques très favorables aux hyménoptères.

Elle constitue l'année la plus dense en nombre d'interventions.

2019 est similaire à 2017, avec un niveau d'infestation historiquement bas.

#### Situation du Frelon Asiatique en 2019 Nombre de nids détruits



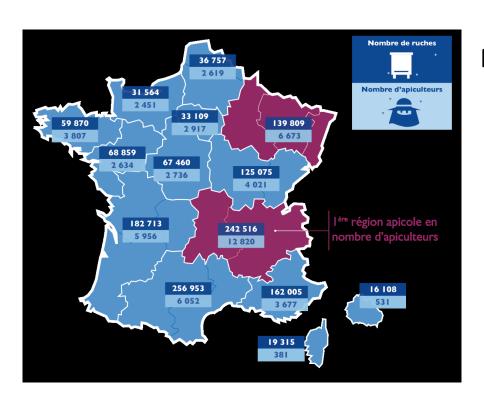
en bianc dannées non parvenues ou absence de fayers

Merci au FGDON et à Cyril LEJAS de lutter efficacement contre le frelon asiatique, au conseil départemental pour le financement avec le soutien des EPCI

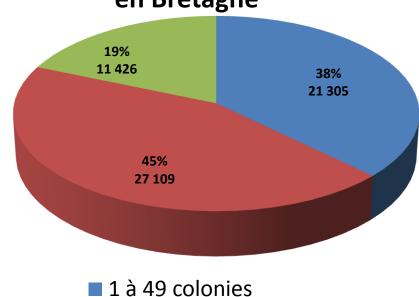
# Bilan de la déclaration de ruches 2018 en Bretagne

#### Contexte national

En fin d'année 2018, 57 472 apiculteurs français avaient déclaré 1 453 605 ruches. Le nombre d'apiculteurs et de ruches déclarés augmentent depuis 2016 (cf graphes 4 et 5 ci-dessous) : 54 584 apiculteurs avaient déclaré 1 359 713 ruches en 2017. Cette augmentation vient en partie de l'augmentation du nombre d'apiculteurs sur le territoire et en partie du fait que ces derniers prennent de plus en plus le réflexe de ce déclarer



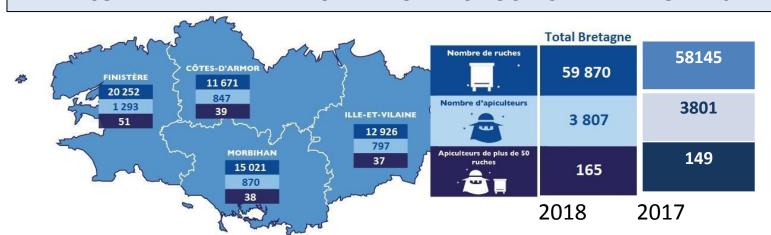
# Pourcentage de colonies par apiculteur en Bretagne

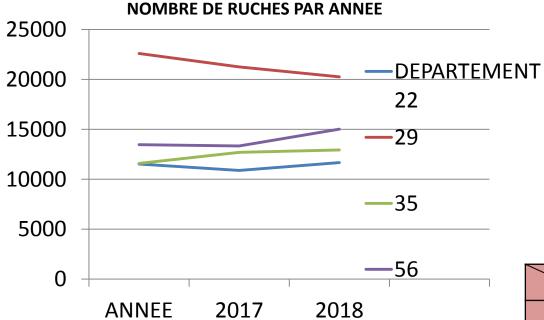


■ 50 à 199 colonies

plus de 200 colonies

#### BILAN COMPARATIF DE LA DECLARATION DES RUCHES EN BRETAGNE 2017-2018





# 

2016 2017 2018

NOMBRE D'APICULTEURS PAR ANNEE

<b>D</b> épt				
année	22	29	35	56
2016	985	1422	805	939
2017	838	1351	766	846
2018	847	1293	747	870

#### APICULTEURS DE PLUS DE 50 RUCHES Dept année 2016 2017 2018

#### Contexte national

En fin d'année 2018, 57 472 apiculteurs français avaient déclaré 1 453 605 ruches. Le nombre d'apiculteurs et de ruches déclarés augmentent depuis 2016 (cf graphes 4 et 5 ci-dessous): 54 584 apiculteurs avaient déclaré 1 359 713 ruches en 2017. Cette augmentation vient en partie de l'augmentation du nombre d'apiculteurs sur le territoire et en partie du fait que ces derniers prennent de plus en plus le réflexe de ce déclarer.

Merci au GIE et Kristel Daudin pour ces renseignements précieux

Nous avons une progression de 3% du nombre de ruches en Bretagne ; par contre le Finistère le plus en clin à progresser voit son cheptel diminuer de 6% et perd 4%, d'apiculteurs soit 57. Les autres départements le 22 et 35 restent constants.

Le 56 amorce une progression. Pour tous les départements les possesseurs de + de 50 ruches restent constants.

2019 compense la perte entre 2016 et 2017.



Photo Denis THill

#### APIS MELLIFERA UNICOR ou l'abeille noire de MADAGASCAR

#### L'apiculture d'autrefois probablement

#### **Présentation**

Apis mellifera unicolor, est une sous-espèce insulaire endémique de Madagascar et est qualifiée comme la plus petite du genre Apis (Ruttner, 1988).

Elle est reconnue par sa couleur uniformément noire avec un proboscis court (Le proboscis , couramment appelé trompe, est un appendice de forme allongée situé sur la tête de certains animaux vertébrés et invertébrés) et des ailes antérieures longues, seules différences notables avec Apis *Mellifera Mellifera* . Cette sous espèce occupe tous les milieux, quel que soit le climat (sec ou humide) et la topographie (altitude ou plaine)

Deux écotypes ont été décrit, l'un se développe près de la côte et a un comportement très agressif avec une tendance marquée à la désertion, l'autre, présent sur les Hauts Plateaux, est plus doux et plus facile pour l'élevage.

Une seule étude de la diversité génétique des abeilles portant sur un nombre restreint d'individus a été réalisée sur les populations de la zone Océan Indien (Franck et al. 2001). Toutefois, les analyses réalisées sur la sous espèce A. m. *unicolor* à Madagascar ont été succinctes et ne permettent pas d'évaluer la diversité génétique au sein des populations d'abeilles malgaches.

#### **Historique:**

L'apiculture à Madagascar est une activité traditionnelle , Apis *Mellifera Unicolor* y est endémique, Le miel malgache était autrefois très apprécié par sa qualité supérieure (1920 /1940 )

Parmi les zones de représentation et de production la région de l'ALALAMANGA et plus précisément la région de hauts plateaux de MANJAKANDRIANA est l'endroit idéal pour mener un essai de développement d'une apiculture raisonnée et familiale se rapprochant de notre modèle de conduite des ruchers .

#### 3 types de ruches sont utilisées par les apiculteurs cueilleurs :

Ruches dérivées de type DADANT permettant une récolte dans des conditions d'hygiène proches de nos standards, mal adaptées à *unicolor* 

Ruches troncs, majoritairement en palissandre évidées , très appréciées des abeilles mais difficile de visite et de conduite







Ruches enterrées, de loin la plus appréciées par *unicolor* mais là encore, difficulté s pour les opérations de surveillances et des conduites.

L'élevage traditionnel se fait à partir d'essaims recueillis en forêts. Un tronc d'arbre creux sert de ruche. On y attire la colonie pour qu'elle produise du miel. Cette pratique est plus respectueuse de l'abeille. Cependant, du fait du peu d'élaboration des techniques employées, elle n'obtient que de faibles rendements : entre 4 à 7 kg de miel pour une ruche traditionnelle.

Bien adapté à une apiculture raisonnée et familiale.

La ruche enterrée est de loin la plus intéressante du point de vue de l'observation des colonies , *unicolor* dans ce contexte précis ne présente pas d'agressivité



#### Mode de développement

La principale méthode de création de colonies reste la cueillette d'essaims en forêt primaire,

La difficulté ensuite vient du fait que *unicolor* ne se fixe pas , chaque année, fin novembre, au début de la saison des pluies elle déserte les ruches et retourne en forêt ,

La méthode du clipage local des reines (1 seule aile) ne donne que des résultats moyens.

Le transport des essaims se fait dans des paniers appelé soubika .





#### **Prédateurs**

La fausse teigne\_Galleria melonella de la famille des *Pyralidae* s fait des ravages dans les habitats type Dadant elle prolifère en raisons des conditions climatique chaude et humide extrêmement profitables.

Le sphinx tête de mort (Acherontia atropos) nocturne, est extrêmement friand de miel II détecte les ruches pénètre à l'intérieur par le trou d'envol. Bien protégé par son pelage et ses écailles, insensible au venin, il est capable, en faisant vrombir ses ailes, de se débarrasser des abeilles qui défendent leur ruche. N'étant que peu inquiété par elles, d'aucuns supposent que le Sphinx tête de mort dispose d'une immunité olfactive vis-à-vis des abeilles1. Ayant atteint les rayons de miel, il perce sans difficulté les opercules des alvéoles pleines à l'aide de sa trompe courte et solide. Cependant, gorgé de miel, il lui arrive parfois d'être incapable de ressortir de la ruche et de finir étouffé par une grappe compacte d'abeilles. Le cadavre est alors recouvert de propolis pour éviter la décomposition.

L'ennemi principal en raison de sa très forte densité.

Le Guêpier de Madagascar (*Merops superciliosus*) est une espèce d'oiseau appartenant à la famille des Méropiades insectivores il se nourrit d'environ 55 % d'abeilles.

La blatte de Madagascar (blaberidae) une des espèces de blattes les plus grande, lorsqu'elle pénètre dans la ruche elle se gave de miel, elle pond 40 à 60 œufs.

Le varroa et Le petit coléoptère des ruches (Aethina tumida) ne sont pour le moment pas présents sur les colonies suivies.

La côte Est est dominée par des forêts primaires, et les cultures de rente. Malgré la déforestation croissante, elle possède des zones relativement denses en forêt. Les essences mellifères forestières principales appartiennent aux Euphorbiacea compte environ 1600 espèces. Les cultures de rentes constituent d'excellentes plantes mellifères comme l es caféiers, les girofliers, le litchi, des centaines d'hectares de Niaouli, de Grevilla, de Mimosa de Madagascar, sans oublier les fruitiers comme le Manguier.

L'eucalyptus servant de confection au charbon de bois dans les villages, constitue la source essentielle de nectar et pollen .



L'association NY AINA MADAGASCAR, suit 3 villages et 3 modes de développement différents de l'apiculture, situés sur la côte EST proches des forêts primaires.

Jean Marie

Une semaine à retenir du 15 au 20 octobre 2020

Congrès européen de l'apiculture BEECOME à QUIMPER

Ceux qui veulent aider nos collègues du Finistère pou l'organisation du congrès

manifestez vous en m'adressant un mail à jouanphilippe@free.fr



Présentation du logo du Beecome à Quimper

### <u>LA MALADIE NOIRE OU LE MAL DE MAI</u>

Quelques apiculteurs nous ont relaté, le diagnostic de la maladie noire sur leurs ruchers, dans cet article, sans prétention scientifique, nous allons essayer de vous décrire les symptômes.

#### La maladie est dûe au Chronic Bee Paralysis Virus (mal de mai) CBPV

Dans les années 70 l'hypothèse donnée était :

« Parfois les abeilles nourricières accumulent des grandes quantités de pollen pour la préparation de la nourriture des larves, il reste un digestat résiduel dans l'intestin qui peut avoir un effet sur les nerfs moteurs des muscles intestinaux. Il en résulte une paralysie qui empêche l'expulsion du contenu de l'intestin. Les abeilles restent dans la ruche, elles culbutent et font des moulinets sur la planche d'envol.

Les biologistes admettent plutôt que cette paralysie de l'intestin est causée par un champignon microscopique(moisissures), qui se développe sur le pollen, l'hypothèse est plausible, car on sait que les moisissures secrètent des toxines capables de provoquer une paralysie de la musculature intestinale. Les apiculteurs ont fait un rapprochement avec les maladies dues à l'intoxication par les pollens de renoncules, de tilleuls et de marronniers . Rien n'était clair pour les apiculteurs, sur cette maladie dans les années 70 (référence « la conduite su rucher » de E Bertrand .)

#### Les symptômes les plus communs :

Présence d'abeilles paralysées qui restent sur les barres supérieures des cadres pendant que nous effectuons un enfumage.

Amoncellement d'abeilles mortes ou mourantes devant les ruches. Dans le premier cas elles ont l'abdomen parfois plus gonflé et les ailes sont plus écartées que la normale et elles tremblent de tout leur corps .Quand on les touche, elles essaient de relever leur abdomen, sans succès.

Nous pouvons observer, aussi, d'autres abeilles qui viennent à leur contact pour les mordiller en s'y mettant à plusieurs, leur aspect est asthénique, elles ont perdu une partie de leurs poils et paraissent graisseuses et noires. Parfois on voit un entassement d'abeilles qui encombre la planche d'envol ou jonchent le sol moribondes. Leurs congénères essaient de les chasser de la planche d'envol.

On peut confondre, cette maladie, avec un empoissonnement aux pesticides, dans ce cas, la mort est instantanée et affecte une très grande partie de la colonie. Dans le cas de la maladie noire, en général, peu d'abeilles sont affectées et la colonie semble en mesure de poursuivre son développement. Il est prouvé qu'il existait selon toutes probabilités, une sensibilité d'origine génétique à cette virose, il faut donc changer la reine, et penser à sélectionner les ruches non sensibles à cette maladie. Il s'avère que les abeilles nourricières sont plus affectées par le CBPV.

La maladie apparait à la fin du printemps et début d'été, les zones de forêt, à cause de la miellée du miellat peuvent être plus impactées par cette maladie. Il faut donc éviter tout hivernage sur cette miellée.

Il n'existe aucun remède à cette atteinte, elle peut toucher les colonies les plus populeuses, mais les ruches arrivent à gérer la maladie de Mai Il peut se produire un effet synergique avec les pesticides, éviter les blessures sur les cuticules (utilisation trop longue des trappes à pollen). Les souches Apis Mellifera Anatoliaca sont sensibles à cette affection.

#### **Prophylaxie**

- -Equilibrez votre densité de ruches et de ressources dans leur environnement
- -Evitez les blessures des cuticules sur l'abdomen par l'utilisation trop longue des trappes à pollen
- -Evitez l'hivernage sur du miellat
- -Sélectionnez les souches les moins sensibles



#### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019**

#### **MEMBRES DU BUREAU**

PRESIDENT	JOUAN Philippe	9, allée Jean Rameau 35000 - RENNES	02.99.53.74.25 06.77.47.78.07	jouanphilippe@free.fr	
1er Vice-Président	ice-Président LAUNAY Gilles 9, Rue du Vieux Moi 35220 ST MELAINE		02 99 62 32 50	lehouxvert@orange.fr	
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	ésident DORE Alain 2, Square Etienne de Fougères 35000 - RENNES		09.52.38.56.35 06.38.43.41.25	doreal@free.fr	
TRESORIERE	LEVACHER Delphine	5, bl Fontaines Pierre 35320 - POLIGNE	06.70.73.74.20	d.levachersyndicapi35@gmail.com	
TRESORIER Adjoint	LABELLE Bernard	5, Launay Garnier 35230 - BOURGBARRE	02 99 62 78 46	labelle.bernard@wanadoo.fr	
SECRETAIRE	BAIRE Michelle	Le Rocher de Limeul 35 850 GEVEZE	02 99 69 50 19	daniel.baire@orange.fr	
SECRETAIRE Adjoint	ALBOUC Jean Marie	3 – allée du Mistral 35160 – MONTFORT S/MEU	06.25.77.72.98	Jm.albouc@orange.fr	

	CHARPENTIER Philippe	Le Courtil Ollivier 35131 – PONT - PEAN		philippe.charpentier18@orange.f
Membre du Conseil	CHOUIH Mikaël	2b, rue de la Frétille 35330 – LA CHAPELLE BOUËXIC 06 68 14 6		apiculture@chouih.fr
Administratif	DAURIAC Charles	16, rue H. Schmih 35760 – St - GREGOIRE 06.61.18.77.90		charles.dauriac@gmail.com
	LEROUX Gérard	La Pilais 35150-JANZE	02 99 47 07 29	gerard.leroux7@wanadoo.fr
4540050	BENOIT Florette	La Garenne de Pan 35170 – BRUZ	06.16.93.67.54	benoit_fl@yahoo.fr
MEMBRES associés Site Internet	LEGER Jérémy	10, Av. de la Chaise 35170 - BRUZ	06.33.74.66.52 02.99.57.17.92	jeremie.leger@lachaise.info
	GUERIN Frédéric	42, rue des Rossignols 35170 - BRUZ	07.81.31.55.16	fredinou@gmail.com
	Mikaël CHOUIH	2b, rue de la Frétille 35330 – LA CHAPELLE BOUËXIC	06 68 14 61 39	apiculture@chouih.fr
Achat matériel	Fabien PELLERIN	Le Chenot 35590 – La CHAPELLE THOUARAULT	06.37.26.62.45	pellerinfa@outlook.fr
	BARBOTIN Yvette	13, rue de la Borderie 35740 - PACE	02.99.60.65.20	yvette.barbotin@orange.fr
GIE	JOUAN Philippe	9, allée Jean Rameau 35000 - RENNES	02.99.53.74.25 06.77.47.78.07	jouanphilippe@free.fr
Animations dans	UEBEL Juliette	Le Château du Bois 35380- PAIMPONT	09.52.52.19.20	juliette.uebel@free.fr
les Jardins	CHAGNEAU Dolorès	27, Le Grand His 35250 - MOUAZE	02 99 55 42 24	floreanes@gmail.com
Prêt du matériel et Stockage				

# Membres associés Au Conseil administratif

BARBOTIN Yvette	13, rue de la Borderie 35740 - PACE	02.99.60.65.20	yvette.barbotin@o range.fr
BENOIT Florette	La Garenne de Pan 35170 - BRUZ	06.16.93.67.54	benoit_fl@yahoo.f r
BILLON Yannick	17, rue du Chêne Noblet 35250 - CHEVAIGNE	02.99.55.91.31	yannickbillon@yah oo.fr
CHAGNEAU Dolorès	27, Le Grand His 35250 - MOUAZE	02 99 55 42 24	floreanes@gmail.c om
CHAUVEL Pierre	Pertuis Neanty 35380 PAIMPONT	06 30 95 17 59	pierrechauvel035 @orange.fr
GRANGER Kévin	Les Jarsais 35130 - ARBRISSEL	06.23.67.42.98	kevingranger,5@g mail.com
LECUYER Jean François	2, rue du Pont Jamet 35190 – ST PERN	02.99.66.75.39	lepontjamet@gmai l.com
PATENOTTE Thomas	8b, rue des Ecoles 35440 MONTREUIL s	06.85.24.51.67	Thomas.patenotte @gmail.com
PELLERIN Fabien	L e Chengt 36590 - La CHAPELLE THOUARAULT	06.37.26.62.45	pellerinfa@outlook.
RIAUX Marie Joëlle	8, Allée des Ajoncs 35131 – PONT PEAN	02.99.52.45.82 06.51.56.86.72	mjriaux@gmail.co m
SAGALLE Pascal	La Chapelière 35520 – MELESSE	02.99.66.03.49 06.26.74.64.92	sagalle.pascal@ne uf.fr
UEBEL Juliette	Le Château du Bois 35380- PAIMPONT	09.52.52.19.20	juliette.uebel@fre e.fr

Membres CA démissionnaires

#### Syndicat des apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et de Haute Bretagne (2020)

		DEBUTANTS PRATIQUANTS						
		Matin	Après-midi		Matin	Après-midi		
C	22/02/2020				9h	14h	22/02/2020	
Ĩ	29/02/2020	9h	14h				29/02/2020	
e n	07/03/2020				9h	14h	07/03/2020	
d r	14/03/2020	Tous les stagiaires : Remise en état des cadres et du matériel de 10h à 17h						
i	21/03/2020	9h	14h				21/03/2020	
e r	04/04/2020				9h	14h	04/04/2020	
'	11/04/2020	9h	14h				11/04/2020	
S	02/05/2020				9h	14h	02/05/2020	
t a	30/05/2020	9h	14h				30/05/2020	
g	13/06/2020				9h	14h	13/06/2020	
e s	27/06/2020	9h	14h				27/06/2020	
,	04/07/2020				9h	14h	04/07/2020	
0	22/08/2020		22/08/2020					
2 0	23/08/2020	Apr	23/08/2020					
		Horaires de						

# Action dans une école pendant les APIDAYS





La sensibilisation des jeunes , pour un meilleur respect de notre environnement doit commencer dès le plus jeune âge.
Nous, les apiculteurs avons un devoir d'information . Le syndicat a des supports que Nous pouvons vous prêter lors d'une sollicitation scolaire .

Contactez le syndicat pour réserver le matériel .







